



A travers la réception d'une ligne de tri semi-automatisée de ses déchets, la commune de Dschang entend poser les bases de son industrialisation.

« Tout en permettant l'accélération du processus de gestion des déchets, cette unité de tri semi-automatisée, la première à prendre service en Afrique sub-saharienne, inaugure une nouvelle ère dans la commune de Dschang, l'inscrivant du coup dans la modernité et la notion de ville durable. Et pour asseoir les bases de l'industrialisation de la commune, d'autres usines viendront... »

Voilà de manière ramassée ce que le citoyen ordinaire pourrait retenir, des impressions de Jacques Gabriel Kemleu, maire de Dschang, sur le site de la décharge de Siteu, à l'issue de l'opération de réception des neuf conteneurs renfermant les pièces détachées, de la machine nouvellement acquise pour le tri des ordures ménagères.

Cette machine est un dispositif de tri modulaire, qui contribuera à « développer l'économie autour de la gestion des déchets, en réduisant l'empreinte environnementale et carbone... » Robuste et simple d'utilisation, la ligne de tri semi-automatisée nécessite peu de maintenance.

De plus, elle est autonome en énergie grâce à ses panneaux photovoltaïques, et en eau à travers un système de récupération-traitement des eaux pluviales. Equipée de deux postes de

travail, elle a une capacité de traitement annuel de 30 000 tonnes de déchets solides.

Ce concept présente au final un triple intérêt, qui permet à Dschang de s'inscrire dans une démarche vertueuse, au travers : d'un renforcement des capacités de production de compost, pour répondre à la demande des agriculteurs biologiques ; d'un développement économique local durable, par la création d'emplois directs et indirects ; d'un assainissement de l'environnement et de la lutte contre l'insalubrité.

Autrement dit, outre l'accroissement à venir de ses recettes de vente du compost, Dschang va faire un grand pas dans la maîtrise du processus de gestion vertueuse de ses déchets, là où l'on s'était habitué à un manque de sécurité, occasionnant des pollutions environnementales et sanitaires, ainsi que des risques : de piqûres, de coupures, de contaminations diverses...

Selon les déclarations même du premier magistrat de Dschang, le montage des pièces de la machine aujourd'hui acquise commencera, le 8 janvier prochain, pour s'achever au bout de deux semaines.

La ligne de tri ce jour réceptionnée a été conçue par Ar-Val, une société française d'ingénierie spécialisée, dans le traitement et la valorisation de déchets. « Par l'éventail de son expertise métiers : tri, recyclage, valorisation et sa gamme complète de solutions clés en main, Ar-Val répond aux attentes et exigences de ses clients... »
